



REGLEMENT DU CONCOURS DE BANDE DESSINEE

Dans la perspective du 35^e Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, en janvier 2008, l'association L'Hippocampe organise un concours de bande dessinée sur le thème

« Un Monde en Musique... Raconte en BD »

Article 1 : Participants

Ce concours, dont les frais d'inscription sont de 20 €, financés par un partenaire de l'opération, comporte deux catégories :

- **Un concours collectif ouvert**

- * **aux enfants** et adolescents handicapés de 5 à 20 ans accueillis en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS), en Unité Pédagogique d'Intégration (UPI) et en établissements spécialisés : Institut Médico Educatif (IME), Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), Institut pour déficient sensoriel, Institut d'éducation motrice, Etablissements et Services pour enfants polyhandicapés, en hôpital de jour.

- * **aux adultes** accueillis en Maison d'accueil spécialisée (MAS), en Foyer d'accueil médicalisé (FAM), en Foyer de vie ou Foyer occupationnel et en Foyer d'hébergement.

- **Un concours individuel** ouvert aux enfants, adolescents et adultes handicapés.

Article 2 : Concours européen

Ce concours est ouvert à la France, à la Belgique et à la Suisse.

Les documents d'information relatifs au concours seront expédiés aux classes et établissements désignés à l'article 1.

Ils sont également disponible sur le site www.hippocampe-culture.fr

Pour le concours individuel, l'information sera diffusée par l'Education Nationale et la presse spécialisée.

Article 3 : Concours collectif

Les bandes dessinées proposées par les établissements ou classes doivent être impérativement collectives, réalisées par des groupes d'enfants ou d'adultes encadrés par des enseignants ou des éducateurs. Chaque groupe ne peut présenter qu'une bande dessinée et ne peut concourir que dans le cadre de son établissement d'accueil.

Article 4 : Concours individuel

La bande dessinée proposée doit être réalisée par une seule et même personne. Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule bande dessinée.

Article 5 : Format de l'œuvre

Pour le concours collectif, le format est imposé :

- 3 planches 50cm x 65 cm (format raisin) en recto.

Pour le concours individuel la possibilité de choisir entre deux formats est laissée :

- 3 planches 50cm x 65 cm (format raisin)

- 3 planches 21cm x 29.7cm (format A4)

Ne dessiner que d'un seul côté.

Techniques autorisées : crayon, plume, feutre, bille, encres de couleur, gouache, pastel, fusain, craie, peinture, collage, etc.

Chaque œuvre consistera en une bande dessinée, sur trois planches, en respectant les formats proposés ci-dessus. Les bulles devront être écrites en français. Seuls les originaux doivent être transmis (pas de photocopie).

Attention : les travaux en volume ne seront pas acceptés (relief maximum : 1 cm).

Article 6 : Inscription au concours

Tout groupe ou individuel qui souhaite participer au concours de BD 2008 devra s'inscrire **avant le 26 octobre 2007** à l'aide de la fiche d'inscription téléchargeable sur le site : www.hippocampe-cultrure.fr.

Suite à cette inscription un accusé de réception vous sera envoyé par courrier du partenaire qui prend en charge les frais d'inscription.

Article 6 : Identification des participants

Au dos de chaque bande dessinée, inscrire très lisiblement, en lettres d'imprimerie : le nom de l'établissement, l'adresse, le numéro de téléphone, l'email, ainsi que le nom de l'éducateur et des participants ayant réalisé l'œuvre. L'âge de chaque candidat devra être indiqué et la catégorie du handicap dans laquelle il s'inscrit sera précisée. Cinq catégories d'agrément ont été retenues : handicaps moteurs, déficients intellectuels, déficients sensoriels, handicaps psychiques, polyhandicapés. Un modèle de ce document est disponible sur notre site Internet.

Article 7 : Modalités d'envoi des bandes dessinées

Date limite de remise des travaux : **dimanche 23 décembre 2007**

Toute bande dessinée reçue après cette date ne pourra concourir.

Les bandes dessinées seront adressées directement à :

**Concours de BD 2007
Fondation Léopold Bellan
Château de Vélor 37420 BEAUMONT EN VERON**

Les organisateurs du concours en assureront la réception, l'enregistrement, la gestion et le suivi.

Les bandes dessinées ne devront pas être pliées et seront suffisamment protégées pour le transport.

Article 8 : Jury

Un jury composé de professionnels de la bande dessinée, de l'Education nationale, du secteur médical, de l'éducation spécialisée, de la communication et de parents se réunira en janvier 2008, pour désigner les bandes dessinées qui seront récompensées par **des hippocampes**.

Le jury décernera également **quatre hippocampe d'or (un pour le concours collectif jeune, un pour le concours individuel jeune, un hippocampe d'or pour le concours collectif adulte et un pour le concours individuel adulte** En outre, le jury se réserve la possibilité de décerner **des mentions spéciales**.

Les auteurs de bandes dessinées sélectionnés seront personnellement informés à l'adresse de leur établissement ou de leur classe et invités à la remise des prix dans le cadre du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Article 9 : Remise de prix

Tous les jeunes et adultes lauréats seront récompensés. Le jury a toute latitude pour doter les prix avec l'aide de ses partenaires.

Les hippocampes d'or gagneront un séjour dans un centre de vacances, les autres lots seront notamment constitués de matériel éducatif et artistique ainsi que de Bandes Dessinées, revues et divers cadeaux.

Article 10

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement. Il n'est pas prévu de faire retour des œuvres aux établissements.

Article 11

L'association l'Hippocampe se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, réalisation d'albums, site Internet...) les œuvres réalisées dans le cadre de ce concours et ce, sans restriction ou demande de participation financière.

Article 12

Le présent règlement est déposé chez Maître Jean-Paul Launay, huissier de justice – 6 rue Simier, 37000 Tours. Ce règlement pourra être adressé sur simple demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours en cas de force majeure.

« Un Monde en Musique... Raconte en BD »